

Compte rendu conseil d'école

12 juin 2018

Participants:

Enseignants:

Alexandra KOENIG ; Martine CURNILLON ; Estelle DEGENEVE ; Céline JACQUET ; Saïme YALCIN ; Maryline DEBOEUF ; Vincent LOHEZ ; Isabelle ZANCONATO ; Aurore BEGU ; Luc LEMOIGNE.

Représentants des parents d'élèves:

Julie MATHOREL ; Carmen PEREIRA ; Mariette SERVIGNAT ; Fanny MARMONNIER ; Aline BREGAND ; Nathalie TRAYNARD ; Anne DAUJAT-JOUVENT ; Marie BOURCIAT ; Hélène TEISSIER ; Gaël TEISSIER

Commune de Val-Revermont

Alain MONCEL

Atsem:

Sandrine MICHON ; Elodie MOISSONNIER ; Magalie THOLAS ; Françoise PERDRIX

Excusées: Mme WIEL, maire ; Mmes LIZON A LUGRIN, GIMARET , MINGINETTE et BEAUVE, enseignantes ; Mme BROISE, IEN ; Armelle ROLLET et Cécile PIROUX, représentantes des parents d'élèves.

Début de la séance à 18h30.

1) Projet d'école

Les actions inscrites au projet d'école se poursuivent avec des projets inter-cycles ; la refonte de la charte à prévoir suite à l'arrêt des TAP (liaison scolaire/ péri scolaire/ cantine mise en place) ; la continuité pédagogique des repères élèves se met en place.

2) Bilan des activités

Les enseignants remercient la municipalité et le sou des écoles pour avoir soutenu leurs différents projets.

Cycle I:

- Jardin partagé: accessible à tous. Point d'eau à l'extérieur vers la classe de Mme CURNILLON. Un appel est fait aux parents volontaires pour venir arroser le jardin cet été.
- Des poussins sont nés dans les classes de PS/MS/GS suite au don d'œufs fécondés et de prêt de couveuses. Les poussins sont ensuite retournés à la ferme du Mas Tabouret de M. Rémi RUFER.
- La classe de GS a également accueilli des chenilles devenues papillons.
- Actions autour du sommeil avec la venue du Dr Zumaglini. Demande des enseignantes du temps de repos des MS plus tôt après la cantine.
- Sortie des GS à Touro parc en liaison avec le thème des animaux travaillé cette année.
- Liaison maternelle/élémentaire avec des lectures offertes.
- Sortie vélo pour les PS et PS/MS/GS à Bouvent le 19 juin.
- Sortie à la chèvrière de Domsure pour la classe de MS fin juin/début juillet.

Cycle II:

- Les deux classes de CP ont effectué leur deuxième visite au Parc des Oiseaux (découverte du Parc). Elles passeront une journée randonnée en juillet.
- CE1-CE1/CE2: sortie Land Art prévue.
- CE1/CE2 : visite de la maison des pays de Bresse (école d'autrefois ; artisans ; écriture à la plume et danses en sabots)
- CE1 : visite du moulin de Montfleur le 29/06.

Cycle III.

- Les 3 classes de CM1/CM2 ainsi que la classe de CE2/CM1 sont allés à Lyon pour visiter le planétarium de Vaux en Velin et effectuer un rallye découverte du vieux Lyon. Ces classes sont associées dans le projet Batucada qui a été présenté aux élèves de l'école lors du carnaval et sera également donné lors du festival Musicollines du samedi 30 juin.
- Tous les CM ont bénéficié d'interventions de la part de l'agglomération de Bourg sur le devenir des déchets et ont visité le site de La Tienne.

- Les sorties kayak à la Grange du Pin ont été assurées cette année malgré le manque de parents agréés.

L'équipe enseignante remercie les parents bénévoles accompagnateurs.

Questions des représentants des parents d'élèves: Est-ce que l'année prochaine, la commune pourrait envisager de prendre en charge le transport des élèves pour les sorties KAYAK ? Les enseignants précisent qu'ils n'ont pas noté de difficultés particulières quant à la prise en charge du transport des élèves à 15h30 pour le retour. Les parents semblent s'être organisés. De plus l'an prochain les élèves finiront à 16h15, ce qui suppose peut-être des parents plus facilement disponibles.

Le budget des TAPS n'étant pas reconduit, peut-être que cette « économie » pour permettre de financer le coût d'un car et pourquoi pas mettre à disposition 2 encadrants habilités dans l'eau (ex : personnel ATSEM ou de la TREFFORTINE formés à l'habilitation) Les personnes agréées ne peuvent être les ATSEM qui sont présentes dans les classes sur le temps scolaire.

C'est une activité que les enfants apprécient beaucoup. Mais nombreux parents ne peuvent pas se permettre de rendre disponibles autant que demandé par semaine.

Le maintien de cette activité est remis en question à la prochaine rentrée ? Oui si aucun parent ne passe l'agrément kayak. De même pour les séances piscine des CE1. L'activité kayak est facultative et les enseignants la proposent à condition que l'encadrement minimum soit assuré.

Ce serait vraiment regrettable pour les enfants.

3) Effectif prévisionnel et classes pour la prochaine rentrée

Départ à la retraite de Mme CURNILLON.

Effectifs prévus :

28 PS

33 MS

37 GS

29 CP

47 CE1

37 CE2

32 CM1

43 CM2

286 élèves prévus à ce jour avec 11 classes alors que l'an passé nous avions à la rentrée 278 élèves pour 12 classes. Les classes seront donc plus chargées.

3 classes de maternelles avec 27 élèves.

1 classe de GS/CP à 25 élèves

2 classes de CP/CE1 à 26 élèves

1 classe de CE1/CE2 à 26 élèves

1 classe de CE2 à 27 élèves

3 classes de CM1/CM2 à 25 élèves.

Mme le Maire a adressé un courrier à Mme Broise, inspectrice de circonscription pour l'informer de cette situation. L'équipe enseignante a également communiqué ses inquiétudes quant à la prise en charge des élèves dans des conditions plus difficiles.

Les parents d'élèves décident d'adresser eux aussi un courrier à Mme l'Inspectrice.

4) Projets 2018

Les classes de CM1/CM2 projettent de partir en classe de découverte du 18 au 22 mars 2019 à Saint Martin de Bréhal dans la Manche. 75 élèves sont concernés. Les parents d'élèves demandent que l'information soit communiquée dès maintenant aux parents des élèves concernés.

Le centenaire du 11 novembre 1918 placé sous le signe de la paix sera l'occasion d'une participation des élèves de l'école élémentaire à la commémoration. Les élèves de cycle II produiront des dessins qui seront exposés et les élèves de cycle III devraient apprendre un chant et rédiger des textes ou poèmes.

Le cycle piscine pour les CE1 est reconduit à la rentrée dans le cadre du projet de la C3B. Les élèves iront à Carré d'Eau de mi-septembre 2018 à mi-janvier 2019. Les CM1 devraient eux aussi bénéficier de ce cycle piscine à la rentrée 2019.

Remarques des représentants des parents d'élèves: ils souhaitent que l'école précise aux parents que le but de ce cycle n'est pas d'apprendre à nager, contrairement à ce que la majorité des parents pense.

5) Nouvelle organisation du temps scolaire à la rentrée 2018.

Les nouveaux horaires de l'école, avec le retour aux 4 journées de classe, seront : 8h45/12h et 13h30/16h15. Le transport scolaire prendra donc les élèves à 16h15 à l'école tous les jours puisque les TAP sont supprimés. La réunion de rentrée scolaire organisée par la commune aura lieu le vendredi 31 août 2018 à 18h30.

6) Les actions du Sou des écoles.

29/06 : proposition d'un goûter lors des portes ouvertes de l'école et barbecue (20h).

30/06 : Crêpes et hot-dog durant le festival Musicollines.

La vente de plans a bien fonctionné.

Pour l'an prochain : la brocante en septembre et peut-être une boum d'Halloween.

A noter : le manque de motivation des parents qui à terme remet en question le financement des sorties. Un nouveau fonctionnement pourrait être proposé basé sur l'implication de chaque famille.

7) Questions des représentants des parents d'élèves

a) - Est-il possible de revenir à l'envoi du compte-rendu des conseils d'école par mail à chaque parent ?

Le compte-rendu de chaque conseil d'école est consultable sur le site de la commune et affiché dans les panneaux de l'école. Une information est communiquée à chaque famille par le biais du cahier de liaison de l'ainé « [Le compte rendu du conseil d'école est disponible sur les panneaux d'affichage de l'école et sur le site de la commune de Val Revermont. Vous pouvez aussi l'obtenir en nous envoyant un mail à l'adresse suivante : \[ce.0011216s@ac-lyon.fr\]\(mailto:ce.0011216s@ac-lyon.fr\)](#) ». Uniquement 1 ou 2 parents sollicitent l'école donc est-ce réellement nécessaire ? De plus l'école ne dispose pas de toutes les adresses mail des parents.

b) - Existe-t'il un protocole sur la gestion des urgences ? Est-ce que tous ou une partie des enseignants sont formés aux gestes de premier secours ?

Il n'existe pas de protocole pré-établi. Chaque enseignant juge du mieux qu'il peut la gravité de l'accident. En cas de choc à la tête ou de plaie importante, le SAMU est prévenu. Il est vrai que l'école n'appelle pas systématiquement le 15, peut-être à tort. Certains enseignants sont formés mais pas tous (problème du recyclage évoqué).

c) - Certains parents ont eu vent que les cars scolaires seraient payants à la prochaine rentrée ? Info ou intox ? Et si oui pourquoi ? Et quel sera le coût par enfant ? Par famille ? Par période d'utilisation ?

M. Moncel communique aux parents les nouvelles données concernant le transport scolaire : compétence transférée à la CA3B mais c'est bien la régie des transports de l'Ain qui assurera le ramassage scolaire, modalités d'inscription et coût financier pour les familles (20 € par enfant et par inscription).

7) Divers

Intervention des enseignants sur la tenue des élèves qui doit être adaptée aux activités proposées (notamment en cas de sports). Pensez aux casquettes et aux chaussures fermées.

Problème de transport : la communication sera assurée par la commune en lien avec le conseil général avec les services du Département et le transporteur. Les incidents doivent aussi être signalés à la commune.